

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de F. CARLIER, Conseillère communale, relative aux nombreux problèmes dans le quartier Scheut.

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:

Le terrain de parking (privé) comprenant les commerces « Match – Zeeman – Orchestra et Zolli 99 », ainsi que des deux parcelles boisées dont une sur le parking couvert et trois voies d'accès, situé entre la chaussée de Ninove, la rue Van Soust et l'avenue de Scheut pose de nombreux problèmes aux riverains.

Le « Match » ferme son exploitation le 6 avril 2024, le nouvel acquéreur « CoMarché = Colruyt » ouvre ses portes le 22 avril 2024. La voie d'accès entre les blocs « Verdi et Puccini » est dans un état d'entretien lamentable voire anarchique.

Un parking accablé, jour et nuit, de voitures ne respectant pas les emplacements et n'hésitant pas à se mettre sur et devant les trottoirs du côté de la rue Van Soust (sortie et entrée étroite du parking).

Les portes d'accès au parking ne sont pas toujours fermées de nuit et cela depuis que le nouvel exploitant « Zolli 99 » est ouvert 7/7.

Depuis des lustres les égouts et avaloirs n'ont plus été nettoyés et entretenus, ce qui occasionne des infiltrations d'eaux dans les garages des deux bâtiments entourant l'entrée rue Van Soust. Les pluies et gelées provoquent au bas des trottoirs des risques pour les piétons, les clients.

Les descentes sont un amas de déchets de construction, de nourriture, de cannettes, de bouteilles d'alcool, de cartouches de protoxyde d'azote, de pneus et de pièces de voiture, etc.

Venant du talus, le lierre envahit le trottoir.

En automne les feuilles mortes ne sont jamais collectées. Des conducteurs de voitures et de motos considèrent les entrées et sorties comme des autoroutes.

Des réparations de voitures et de motos y ont lieu en soirée et en **weekend**.

Des consommations d'alcool et de drogues ont lieu en soirée et de nuit.

L'entretien des surfaces boisées, appartenant au propriétaire, n'est plus assuré depuis 25 ans.

Le grillage autour du talus de gauche est dans un état lamentable et permet l'entrée de n'importe qui.

Plusieurs vols à l'arrière des résidences « Puccini et Verdi » ont déjà été constatés. Les occupants de ces immeubles ont déjà tenté de rafistoler les clôtures qui délimitent leurs immeubles pour tenter de se protéger. Le « Match » avait pourtant constamment promis de réparer cette clôture endommagée par la faute de son jardinier mais cela n'a jamais été fait. Enfin, les « Gardiens de la Paix » sont invisibles dans ce quartier.

D'une manière générale, le quartier Scheut, et en particulier le noyau commercial décrit ci-dessus, ne fait pas l'objet d'un contrôle sérieux par les autorités communales tant du point de vue de l'entretien, de la santé, de la propreté générale mais aussi environnementale. L'argument invoqué est qu'il s'agit d'un terrain privé : il ne faut dès lors pas s'étonner de l'anarchie qui y règne. Les habitants du quartier Scheut ne désirent pas être le quartier miroir de celui du Peterbos.

A qui appartient le terrain ? Quelles démarches allez-vous entreprendre pour en finir avec cette situation intenable pour les riverains ?

Monsieur l'Echevin KESTEMONT donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de Schepen KESTEMONT geeft lezing van de volgende antwoord:

Nous sommes pleinement conscients des nombreux troubles que vous évoquez ce soir en matière d'insécurité, de deal/drogue, de propreté, de non-gestion de ce terrain de la part des propriétaires.

Début du mois d'avril, j'ai diligenté un contrôle urbanistique et de propreté sur ces terrains.

Nous avons en effet maintenant dans notre service « ICU » la possibilité de recourir à un agent flexible pour ces deux matières hautement liées.

Il est revenu de ce contrôle que les propriétaires se rejettent effectivement mutuellement la balle quant aux responsabilités qui leur incombent.

Je leur ai adressé un courrier très ferme reprenant une série de mesures en matière de bonne gestion globale, de sécurité et de propreté des sites.

Nous sommes persuadés qu'établir un plan stratégique et communiquer avec les propriétaires et nos services, permettra d'obtenir des résultats visibles plus rapidement que seulement via la sanction administrative qui est une procédure longue et pas toujours fructueuse « in fine ».

Nos services de « Prévention » sont également sur le terrain grâce aux travailleurs sociaux de rue qui accompagnent les problématiques liées aux sans-abris, notamment.

Les « Gardiens de la Paix » sont également présents dans ce secteur, il y a quatre équipes temps plein en horaire jour et à une équipe en temps plein en horaire soir.

Je peux vous garantir contrairement à vos dires, qu'ils sont forts actifs sur le terrain.

Pour vous l'illustrer, ils ont fait 2060 signalements « FixMyStreet » en 2023, soit plus de 28% de tous les signalements faits par les « Gardiens de la Paix » cette année-là dans ce quartier.

En 2024, ils ont fait à ce jour 714 signalements « FixMyStreet ».

Le travail transversal des différents services communaux est donc en cours et nécessitera la continuité d'une attention et vigilance particulière pour les prochaines semaines à venir.

F. CARLIER espère sincèrement que la situation va s'améliorer. Toutefois, comment ce fait-il que les habitants ne voient pas les « Gardiens de la Paix » alors que Monsieur l'Échevin dit qu'ils sont présents ?